

Membres en exercice : 10	Conseil Municipal de cette
Membres présents : 8	en session ordinaire, à la
Membres absents : 2	présence de M. MASSON Gerge,
Quorum atteint	Madame SENERCHIA Fabrice,
	Mme Nadine, RODINSON Daniel,
<u>Date de convocation :</u>	
20 mars 2018	
	MILAN
<u>Date d'affichage :</u>	
20 mars 2018	

SEANCE DU 30 MARS 2018 COMPTE RENDU SOMMAIRE

I – COMPTES ADMINISTRATIFS :

A- Approbation du compte administratif présenté par Mr RODINSON Daniel.
Compte administratif 2017 adopté à l'unanimité par délibération n°2/2018 du 30 mars 2018.

B- Compte de gestion présenté par Mr Le Maire, adopté à l'unanimité.

C- Délibérations des affectations des résultats acceptées à l'unanimité.

Vote du taux :

Taxe habitation 10,39

Foncier bâti 10,13

Foncier non bâti 53,16

Adoptés à l'unanimité par délibération n°3/2018 du 30 mars 2018. Les taux restent les mêmes.

Budget 2018 :

Approbation du budget à l'unanimité. Adopté par délibération n°4/2018 du 30 mars 2018.

II – CREATION MONUMENT AUX MORTS

Monsieur Le Maire rappelle que la création d'un monument aux morts a été discutée.

Des devis ont été demandés et établis pour ce projet. Les travaux s'élèvent à 6700 euros HT soit 8000 euros TTC. Aussi propose-t-il de demander le maximum de subvention en sollicitant le Souvenir Français, le Conseil Départemental, l'Etat et l'ONAC.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve le montant des travaux et les demandes de subventions, par délibération n°7/2018 du 30 mars 2018.

III - REALISATION DES ALLEES DU COTE SUD DU CIMETIERE

Mr Le Maire rappelle que les allées du cimetière sont en herbe et que celles-ci doivent être refaites pour faciliter l'accès aux pompes funèbres.

Un devis a été demandé.

IV - STABILISATION DU PAV (point d'apport volontaire) POUR TRI SELECTIF (verre, carton, plastique)

Mr Le Maire informe de la nécessité de stabiliser le PAV situé route de Miribel. Un devis a été demandé pour ce

projet.

V – RECHERCHE SECRETAIRE DE MAIRIE

Accord pour autoriser Mr Le Maire à faire appel aux services du centre de gestion. Accepté par la délibération n°5/2018 du 30 mars 2018,

VI – INFOS PROJET VILLAGE

Attribution en cours pour le lot électricité suite à la cessation d'activité du premier électricien.
Pour la maçonnerie, procédure en cours pour voir la réactivité du maçon.

VII – COMMUNE NOUVELLE

Accord pour proposer à la population de participer aux 2 réunions publiques concernant la commune nouvelle regroupant Montrigaud, St Bonnet de Valclérieux, Miribel et Saint Laurent d'Onay.

Le 30 mars 2018

Le Maire,
Serge MASSON

Signature de la secrétaire de séance :